

Loi

Générale

modern

Loi n° 92/AN/24/9ème L Portant approbation des comptes financiers de la CMR pour l'exercice 2022.

n° 92/AN/24/9ème L

Ministère
ASSEMBLÉE NATIONALE

Numéro JO
n° 07 du 15/04/2025

Date de publication
17 juin 2025

Date du numéro
15 avril 2025

INTRODUCTION

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI DONT LA TENEUR SUIT :

VISAS

L'ASSEMBLEE NATIONALE A ADOPTE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI DONT LA TENEUR SUIT
La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

VU La Loi n°147/AN/91/2ème L du 10 août 1991 portant réorganisation financière des Etablissements Publics

VU La Loi n°02/AN/98/4ème L du 21 janvier 1998 portant sur la définition et la gestion des établissements publics à caractère administratif

VU La Loi n°153/AN/02/4ème L du 31 janvier 2002 fixant les droits à pensions des militaires et de leurs ayants droit

VU Le Décret n°84-0041/PR/MDF du 23 avril 1984 portant Création de la Caisse Militaire de Retraite

VU Le Décret n°2001-0211/PR/PM du 04 novembre 2001 relatif aux Établissements Publics à Caractère Administratif

VU Le Décret n°2003-0210/PR/MDN du 14 octobre 2003 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de la Caisse Militaire de Retraite (CMR)

VU Le Décret n°2004/009/PRE/MDN du 14 janvier 2004 portant désignation des membres du conseil d'Administration de la Caisse Militaire de Retraite

VU Le Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021, fixant les attributions des Ministères

VU Le Décret n°2022-001/PRE du 02 mai 2022 portant remaniement des Ministres

VU Le Décret n°2023/147/PRE/MDN du 07/06/2023 portant désignation des membres du conseil d'Administration de la Caisse Militaire de Retraite

VU La Délibération n°2023-003-005/CA/CMR du Conseil d'Administration du 03/12/2023 portant approbation des comptes financiers de la CMR pour l'exercice 2022

VULe Procès-verbal de la réunion, du conseil d'administration de la Caisse Militaire de Retraites sur approbation des comptes financiers de l'exercice 2022 de la Caisse Militaire de Retraite

VULa Circulaire n°136/PAN du 19/05/2024 portant convocation de l'Assemblée nationale en séance publique

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 Décembre 2023. A ADOPTÉ, EN SA TROISIEME SEANCE PUBLIQUE DU 22/05/2024, LA LOI DONT LA TENEUR SUIT :

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Sont approuvés les comptes financiers de la Caisse Militaire de Retraite de l'exercice 2022 dont les détails suivent

-
- Total des Produits : 2 683 969 286 FDJ – Total des Charges : 2 734 681 274 FDJ – Résultat net de l'exercice
 - 50 711 988 FDJ

Article 2

La présente Loi sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République de Djibouti dès sa promulgation.

Fait à Djibouti, le 09 avril 2025

*Le Président de la République
Chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH